



DEMANDE D'ENVOI DE DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS

Je soussigné(e) (tous les champs sont obligatoires)

M. Mme (cochez la case)

Nom :

Prénom(s) :

N° : Rue :

Code postal : Ville :

Pays :

Propriétaire de actions sous la forme :

- nominative ;
- au porteur, inscrites en compte chez¹

Demande à MANITOU BF de lui faire parvenir à l'adresse ci-dessus, en vue de cette Assemblée ou de toute Assemblée subséquente si celle-ci ne pouvait se tenir, des documents et renseignements visés par l'article R. 225-83 du Code de commerce et, le cas échéant, pour les actionnaires au porteur, les éléments visés à l'article R.225-81 du Code de commerce si ces documents ne lui ont pas déjà été adressés. L'actionnaire peut également demander à bénéficier des dispositions du troisième alinéa de l'article R. 225-88 du code de commerce.

Fait à :, le 2024

Signature :



DEMANDE À ADRESSER À :

ag2024@manitou-group.com

ou

Manitou BF

Service Juridique

430, rue de l'Aubinière, BP 10249, 44158 Ancenis cedex



¹ Indication de votre intermédiaire financier (banque, l'établissement financier ou société de bourse) teneur de votre compte accompagnée d'une attestation justifiant de votre qualité d'actionnaire délivrée par cet intermédiaire financier à la date de la demande

N.B. : En vertu de l'alinéa 3 de l'article R. 255-88 du Code de Commerce, les actionnaires titulaires de titres nominatifs peuvent, par une demande unique obtenir de la Société l'envoi des documents à l'occasion de chacune des assemblées d'actionnaires ultérieures.